

Questionnaire sur le service public - ORP

E. Offices régionaux de placement

- A. La politique de l'emploi est un outil au service du développement économique et les ORP devraient être gérés par le secteur privé.
- B. Les ORP ont avant tout un rôle social; il faut les maintenir dans le service public afin de donner un maximum de chances aux chômeurs à la recherche d'un emploi.
- C. Je ne me prononce pas.

Nom	Réponse	Commentaire
Berseth V., POP, Ouest laus.		Les ORP devraient avoir plus de pouvoir par rapport aux employeurs.
Bischoff B., Verts, Riviera/Vevey	a	Ne connaissant personne qui aurait trouvé du travail grâce à l'ORP, je pense qu'il faut changer.
Bonhert B., POP, Jura/Yverdon	b	Les ORP "devraient" avoir avant tout un rôle social.
Bornand L., Verts, Lavaux-Oron	c	L'expérience que j'ai faite avec l'ORP, à un moment donné de ma vie, ne m'a pas convaincue!
Collet M., Verts, Gros-de-Vd	b	Ils ont montré leur utilité et doivent continuer à assurer leur rôle avec des moyens accrus.
Delaunay Y., Verts, Lavaux-Oron	b	Mais il faut développer des liens entre les entreprises et les services de l'emploi.
Dessemontet P. PSV, Lne-ville	c	Disons plutôt que la politique de développement économique est le principal instrument à utiliser pour une politique de l'emploi ; mais les deux domaines sont inextricablement liés. Ceci étant, je ne crois pas qu'un ORP étatique soit plus (ou moins) efficace à replacer des chômeurs qu'un ORP qui serait paritaire ou privé. Dans le domaine ce qui doit compter c'est l'efficacité du système de réinsertion.
Gilliard D., POP, Lne-ville	b	Mais surtout il faut créer des emplois, ce n'est pas le travail qui manque !
Haury J.-A., Lib, Lne-ville	c	A ma connaissance, le système actuel fonctionne assez bien, mais ce n'est pas une raison pour voir son avenir de façon dogmatique.
L'Eplattenier G., POP, Gros-de-Vd	b	Par contre je suis d'avis que les grandes entreprises qui débauchent pour faire des bénéfices devraient participer financièrement et verser aux ORP et à l'assurance chômage une indemnité calculée au prorata du nombre de travailleurs qu'elles licencient.
Meyer J., POP, Nyon	b	Cependant, les ORP dans leur forme actuelle ne remplissent pas leur rôle d'être au service des chercheurs d'emplois ou des personnes à l'aide sociale. Les prestations en faveur de la formation sont dérisoires. Leur activité est paperassière et technocratique. Les méthodes sont peu adaptées aux personnes qui recherchent un emploi.
Müller R., PRD, Lavaux-Oron		Un peu de nuance SVP
Pistorius A.-G., Verts, Riviera/Vevey	a	Envie de voir ce que cela pourrait donner, curiosité.
Romailler C.-A., UDF, Jura/Yverdon	c	Une mixité serait peut-être intéressante
Sandri M., POP, Lne-ville	b	La première partie de la proposition A) est toutefois également valable : la politique de l'emploi est un outil indispensable à toute

Questionnaire sur le service public - ORP

		politique du développement économique.
Schwaab J.-C., PSV, Lavaux-Oron	b	La pression économique et sociale sur les chômeurs et chômeuses trop forte.
Silauri A., Verts, Lavaux-Oron	c	Ne connaît pas suffisamment bien les ORP. J'ai constaté pourtant que l'ORP et un autre secteur (main-d'œuvre étrangère) du Service de l'emploi avaient des pointes de travail anti-cycliques, alors que le personnel dispose de compétences similaires. Je suis étonnée que l'on ne puisse pas gérer ces 2 entités de façon plus globale, afin d'éviter des pics de travail.
Süri D., POP, Lavaux-Oron	b	La politique des ORP n'est pas, légalement, définie comme prioritairement sociale. Il faut donc la changer.
Théodore L., Verts, Nyon	c	Actuellement les ORP sont légalement limitées à un rôle de contrôle et ne peuvent assumer pleinement leur rôle de placement. Une réforme du système ORP/caisses de chômage s'impose. Les ORP doivent disposer de plus d'outils et de ressources pour le placement, quitte à s'assurer les services du privé pour certaines missions (coaching, bilans de carrière).
Trolliet M., PRD, Lne-ville	b	Bien que totalement inefficaces (je l'es ai testé en tant qu'utilisateur durant mes deux mois de chômage et j'ai préféré m'en remettre au boîtes temporaires; en tant qu'employeur également ; les conseillers des ORP ne me semblent pas vraiment maîtriser le sujet, mais au moins ils bossent, si l'on privatise les ORP, qui les embaucheraient (CQFD) Plus sérieusement cette structure est peut être efficace pour des personnes sans formations et pas trop regardantes sur les offres qui leurs sont faites.
Wasserfallen A., Verts, Broye-Vully	b	Afin de conserver leur dimension sociale et leur engagement à moyen et long terme les ORP doivent conserver une indépendance de type étatique. Sinon les ORP se mettraient à travailler afin de remplir des grilles d'objectifs quantitatifs en écartant en outre les mauvais risques (les vrais cas à problèmes).